



Syndicat Mixte de Transport Scolaire de Neuilly-l'Evêque (Siren : 200047033)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Neuilly-l'Evêque
Arrondissement	Langres
Département	Haute-Marne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	23/07/2014
Date d'effet	23/07/2014

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. GUY BOURGEOIS

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	MAIRIE DE NEUILLY L'EVEQUE
Numéro et libellé dans la voie	2 PLACE DE LA MAIRIE
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	52360 NEUILLY L'EVEQUE
Téléphone	03 25 84 01 45
Fax	
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	8 340
Densité moyenne	20,62

## Périmètres

Nombre total de membres : 16

- Dont 15 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
52	Andilly-en-Bassigny (215204090)	120
52	Bannes (215204108)	414
52	Bonnecourt (215204082)	130
52	Celsoy (215200627)	114
52	Changey (215204066)	304
52	Charmes (215204041)	157
52	Chatenay-Vaudin (215204074)	62
52	Dampierre (215204033)	388
52	Lecey (215204058)	225
52	Neuilly-l'Evêque (215202490)	650
52	Orbigny-au-Mont (215202607)	152
52	Orbigny-au-Val (215204132)	98
52	Peigney (215202755)	370
52	Plesnoy (215204264)	110
52	Poiseul (215204017)	79

- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
52	CC du Bassigny (245200514)	CC

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
<p>Aménagement de l'espace</p> <p>- Transport scolaire</p> <p><i>l'Evêque, le transport scolaire des élèves du regroupement : communes de Châtenay-Vaudin, Lecey et Orbigny-au-Mont (matin, midi et soir), le transport scolaire des élèves du secondaire : collèges et lycées (matin, soir et midi le mercredi) sur Langres Franchises, Langres Diderot et Langres intra-muros, les sorties scolaires des écoles (piscine, voile, bibliothèque, sorties pédagogiques?), les sorties périscolaires, les sorties des centres aérés durant les vacances scolaires les sorties des membres des associations communales dont le siège est une commune adhérente au SIVOM, cela en fonction des disponibilités des chauffeurs, la gestion de la cantine périscolaire à compter du départ en retraite du gérant privé. La présence d'agents techniques d'animation chargés : de l'accompagnement dans les cars scolaires, de la surveillance durant la pause méridienne et le temps de cantine scolaire, d'assurer le service de la cantine périscolaire (réception des repas, distribution, nettoyage, rangement de la salle,?) à compter du départ en retraite du gérant privé.</i></p> <p>Par substitution</p>

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)